



LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

États financiers non audités semestriels
30 juin 2025



Table des matières

	Page
États intermédiaires de la situation financière	1
États intermédiaires du résultat global	2
États intermédiaires des variations des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires	3
Tableaux intermédiaires des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers résumés intermédiaires non audités	5 -12
Tableau du portefeuille de placements des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions de bourses	13 - 16
Tableau du portefeuille de placements des subventions gouvernementales	17 - 19
Tableau du portefeuille de placements du fonds complémentaire de bourses	20
Tableau du portefeuille de placements des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions d'entiercement	21
Sommaire des tableaux du portefeuille de placements	21

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

	Au 30 juin 2025 (non audité)	Au 31 décembre 2024 (audité)
États intermédiaires de la situation financière		
Actifs		
Trésorerie	8 595 739 \$	– \$
Placements, à la juste valeur (note 6)	841 892 312	823 337 488
Intérêts courus	3 354 498	3 307 645
Dividendes à recevoir	407 768	357 379
Subventions gouvernementales à recevoir	412 148	454 295
Total des actifs	854 662 465	827 456 807
Passifs		
Dette bancaire	–	928 397
Montant à payer à l'agent d'inscription du régime de bourses (note 10)	425 719	1 274 370
Montant à payer à des souscripteurs à la suite de résiliations	5 986 195	6 656 037
	6 411 914	8 858 804
Actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires	848 250 551 \$	818 598 003 \$
Ventilation des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires :		
Dépôts de souscripteurs reçus d'avance	434 689 \$	574 492 \$
Dépôts de souscripteurs aux termes de conventions de bourses	330 745 772	335 794 472
Dépôts de souscripteurs aux termes de conventions d'entiercement	2 729 520	2 704 312
Produits de placement cumulés sur les dépôts de souscripteurs	185 717 652	170 241 820
Produits de placement cumulés aux termes de conventions d'entiercement	1 403 932	1 363 051
Subventions gouvernementales (note 3)	183 127 135	183 079 560
Produits de placement cumulés sur les subventions gouvernementales	116 771 236	103 373 580
Fonds complémentaire de bourses (note 9)	27 108 630	21 229 336
Fonds d'enrichissement (note 9)	211 985	237 380
Actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires	848 250 551 \$	818 598 003 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers résumés intermédiaires non audités.

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

	Pour le semestre clos le 30 juin 2025 (non audité)	Pour le semestre clos le 30 juin 2024 (non audité)
États intermédiaires du résultat global		
Produits		
Produits d'intérêts tirés des dépôts de souscripteurs	6 761 878 \$	7 051 913 \$
Produits d'intérêts tirés des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions d'entiercement	47 473	75 767
Produits d'intérêts tirés des subventions gouvernementales	3 918 950	4 452 562
Produits d'intérêts tirés du fonds complémentaire de bourses	222 565	181 274
Produits de dividendes tirés des dépôts de souscripteurs	1 470 910	1 598 041
Produits de dividendes tirés des subventions gouvernementales	782 095	744 964
Profits (Pertes) réalisés sur la vente de placements	5 285 725	(1 698 761)
Variation des profits latents, montant net	21 695 039	12 854 887
Total des produits	40 184 635	25 260 647
Charges		
Frais d'administration	737 471	638 207
Honoraires du fiduciaire	58 393	61 723
Frais de gestion de portefeuille	574 689	574 531
Total des charges	1 370 553	1 274 461
Augmentation des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires	38 814 082 \$	23 986 186 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers résumés intermédiaires non audités.

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

États intermédiaires des variations des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires	Pour le semestre clos le 30 juin 2025 (non audité)	Pour le semestre clos le 30 juin 2024 (non audité)
Actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires à l'ouverture de l'exercice	818 598 003 \$	845 512 265 \$
Augmentation des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires	38 814 082	23 986 186
Transactions conclues avec les souscripteurs et les bénéficiaires		
Dépôts de souscripteurs	11 132 463	12 942 644
Honoraires déduits des dépôts de souscripteurs (note 10)	(3 350 533)	(3 521 059)
Retraits de dépôts de souscripteurs à la suite de résiliations	(2 225 314)	(1 465 124)
Retraits de dépôts de souscripteurs en raison de l'arrivée à échéance de régimes	(10 719 910)	(12 615 666)
Subventions canadiennes pour l'épargne-études	1 653 256	2 190 547
Bons d'études canadiens	(26 200)	(1 200)
Subventions provinciales pour l'épargne	76 909	106 773
Total des transactions conclues avec les souscripteurs et les bénéficiaires	(3 459 329)	(2 363 085)
Remboursement aux bénéficiaires		
Paiements d'aide aux études		
Bourses d'études	2 818 706	2 621 253
Subventions gouvernementales	2 830 139	2 314 572
Remboursement de frais d'inscription	53 360	19 468
Total des décaissements aux bénéficiaires	5 702 205	4 955 293
Augmentation des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires	29 652 548	16 667 808
Actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires à la clôture de l'exercice	\$848 250 551 \$	862 180 073 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers résumés intermédiaires non audités.

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Tableaux intermédiaires des flux de trésorerie

	Pour le semestre clos le 30 juin 2025 (non audité)	Pour le semestre clos le 30 juin 2024 (non audité)
Activités de fonctionnement		
Augmentation des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires	38 814 082 \$	23 986 186 \$
Éléments hors trésorerie		
(Gains) pertes réalisés sur la vente de placements	(5 285 725)	1 698 761
Variation des profits latents, montant net	(21 695 039)	(12 854 887)
Amortissement des escomptes et primes sur placements	(543 416)	(860 849)
Augmentation des intérêts courus	(46 853)	(264 736)
Augmentation des dividendes à recevoir	(50 389)	(59 233)
(Diminution) augmentation des montants à payer à l'agent d'inscription du régime de bourses	(848 651)	656 785
Achats de placements	(232,723,832)	(331 937 489)
Produits de la vente de placements	241 693 189	329 143 487
	<hr/>	<hr/>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	19 313 366	9 508 025
Activités de financement		
Dépôts de souscripteurs reçus aux termes de conventions de bourses	11 072 857 \$	12 898 891 \$
Paiements à partir de dépôts de souscripteurs aux termes de conventions de bourses	(16 931 203)	(18 290 969)
Dépôts de souscripteurs reçus aux termes de conventions d'entiercement	59 605	43 756
Paiements à partir de dépôts de souscripteurs aux termes de conventions d'entiercement	(34 396)	(22 960)
Subventions gouvernementales reçues	1 746 112	2 520 630
Paiements d'aide aux études	(5 648 845)	(4 935 825)
Remboursement de frais d'inscription	(53 360)	(19 468)
	<hr/>	<hr/>
Flux de trésorerie utilisés dans les activités de financement	(9 789 230)	(7 805 945)
	<hr/>	<hr/>
Augmentation nette de la trésorerie	9 524 136	1 702 080
(Dette bancaire) trésorerie à l'ouverture de la période	(928 397)	2 259 592
	<hr/>	<hr/>
Trésorerie à la clôture de la période	8 595 739 \$	3 961 672 \$
Informations supplémentaires :		
Intérêts reçus	11 563 709 \$	11 555 416 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	2 253 006 \$	2 343 005 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers résumés intermédiaires non audités.

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Notes afférentes aux états financiers résumés intermédiaires non audités

Au 30 juin 2025

1. Nature des activités

La Fondation pour l'éducation des enfants du Canada (la « Fondation ») a été constituée à titre d'organisme sans but lucratif aux termes des lois du Canada le 23 avril 1990. En 1991, la Fondation a commencé à offrir des conventions de bourses d'études par l'intermédiaire de son agent d'inscription exclusif, Fonds d'études pour les enfants Inc. Ces conventions sont connues collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada (les « régimes »).

La Fondation offre des régimes de bourses d'études qui permettent aux souscripteurs et à leurs bénéficiaires désignés d'épargner en vue des études postsecondaires d'un bénéficiaire. Les actifs de la Fondation sont investis dans des titres de capitaux propres, des obligations et des bons du Trésor, conformément aux directives de l'énoncé de politique de placement de la Fondation établi par les fiduciaires et aussi selon les pratiques et les restrictions en matière de placement qui sont prescrites dans l'Instruction générale canadienne n° 15 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

La Fondation n'est pas une société de fiducie et, par conséquent, elle n'est pas enregistrée en vertu des lois fédérales ou provinciales sur les sociétés de fiducie. Elle n'exerce pas les activités d'une société de fiducie et n'a pas l'intention de le faire.

Les conventions sont enregistrées auprès des autorités gouvernementales compétentes, dans la mesure où tous les renseignements requis ont été fournis, et, après leur enregistrement, elles sont régies par les règlements sur les régimes enregistrés d'épargne-études (« REEE ») en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Selon la législation fiscale actuelle, les produits crédités au capital d'un souscripteur ne constituent pas un revenu imposable pour celui-ci, sauf s'ils sont retirés à titre de paiement de revenu cumulé, sous réserve de certaines exigences d'admissibilité. Les dépôts ne sont pas déductibles aux fins de l'impôt sur le revenu et ne sont pas imposables lorsqu'ils sont remboursés au souscripteur. Les subventions gouvernementales et les produits d'intérêts gagnés sur celles-ci constitueront un revenu imposable pour cet étudiant dans l'année du versement.

Le siège social est situé au 3221, North Service Road, à Burlington (Ontario).

Les états financiers tiennent compte des paiements d'aide aux études (y compris les bourses d'études et les subventions gouvernementales) versés aux bénéficiaires au cours de l'exercice. Les paiements sont versés, pour la plupart, en septembre de chaque exercice et, par conséquent, les paiements d'aide aux études seront beaucoup plus importants au deuxième semestre de l'exercice.

2. Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité et selon le principe du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur. Les méthodes comptables ont été appliquées de façon uniforme à tous les exercices présentés, à moins d'indication contraire.

Le conseil d'administration de la Fondation a approuvé la publication des états financiers en date du 14 août 2025.

3. Sommaire des méthodes comptables significatives

Les méthodes comptables appliquées dans les présents états financiers sont les mêmes qui ont été appliqués aux états financiers au 31 décembre 2024 et pour l'exercice clos à cette date. Aucune nouvelle norme comptable n'a été adoptée pour l'exercice clos le 30 juin 2025.

Instruments financiers

Comptabilisation, évaluation initiale et classement

Les instruments financiers de la Fondation se composent de la trésorerie, des intérêts courus, des dividendes à recevoir, des subventions gouvernementales à recevoir, des placements, du montant à payer à l'agent d'inscription du régime de bourses, du montant à payer à des souscripteurs à la suite de résiliations et de l'obligation de la Fondation à l'égard des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires. Les actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires se composent des dépôts de souscripteurs reçus d'avance, des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions de bourses, des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions d'entiercement, des produits de placements cumulés tirés des dépôts de souscripteurs, des produits de placements cumulés tirés des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions d'entiercement, des subventions gouvernementales, des produits de placements cumulés tirés des subventions gouvernementales, du fonds complémentaire de bourses et du fonds d'enrichissement.

Selon les méthodes comptables de la Fondation, les passifs financiers sont classés au coût amorti. La Fondation n'a ni acheté ni vendu d'instruments financiers dérivés.

Le classement et l'évaluation d'actifs financiers sont présentés ci-après.

À la comptabilisation initiale, un actif financier est classé comme étant évalué au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG ») ou à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Le classement des actifs financiers aux termes de l'IFRS 9 est généralement fondé sur le modèle économique pour la gestion d'un actif financier et les caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels.

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Notes afférentes aux états financiers résumés intermédiaires non audités

Au 30 juin 2025

3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

Un actif financier est évalué au coût amorti si les deux conditions suivantes sont réunies et qu'il n'est pas désigné comme étant à la JVRN :

- la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates précises, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Les actifs financiers détenus dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est à la fois de percevoir des flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs en question sont évalués à JVAERG. Tous les actifs financiers qui ne sont pas classés comme étant évalués au coût amorti ou à la JVAERG comme il est précisé précédemment sont évalués à la JVRN. La Fondation peut, lors de la comptabilisation initiale, désigner irrévocablement un actif financier, qui remplit les exigences comme étant évalué au coût amorti ou à la JVAERG, d'être évalué à la JVRN si, ce faisant, cela permet d'éliminer ou de réduire sensiblement une non-concordance comptable qui, autrement, pourrait en découler.

Les régimes ont un portefeuille d'actifs financiers dont la gestion ainsi que l'appréciation de la performance reposent sur la juste valeur, et c'est cette information qu'elle utilise pour évaluer le rendement des placements selon la stratégie de placement des régimes. Pour ce portefeuille, la perception des flux de trésorerie contractuels n'a qu'un rôle accessoire dans l'atteinte de l'objectif de placement des régimes. L'évaluation et la décision du modèle économique utilisé constituent un jugement comptable. Les régimes ont choisi de désigner les placements dans des titres à revenu fixe comme étant à la juste valeur conformément à l'IFRS 9 afin d'éliminer une incohérence d'évaluation, puisque l'obligation à l'égard des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires est évaluée à la JVRN.

Un actif financier est évalué, lors de sa comptabilisation initiale, à sa juste valeur majorée, dans le cas d'un élément qui n'est pas à la JVRN, des coûts de transaction directement attribuables à son acquisition. Les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés dans le cas des éléments évalués à la JVRN.

Les actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires sont évalués au prix de rachat et sont considérés comme un intérêt résiduel dans les actifs du régime après soustraction de tous les passifs. Les actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires sont classés comme un passif financier en raison des obligations de paiement de la Fondation. L'augmentation ou la diminution du prix du rachat est présentée dans les états intermédiaires du résultat global à titre de variation des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers négociés sur des marchés actifs, soit les titres de capitaux propres, les obligations et les bons du Trésor, est fondée sur les cours du marché à la clôture des négociations à la date de présentation. La Fondation utilise le dernier cours acheteur pour évaluer ces actifs financiers chaque date de présentation.

Opérations de placement et comptabilisation des produits

Les produits d'intérêts tirés de placements dans des obligations et des bons du Trésor sont comptabilisés au taux d'intérêt effectif. Les dividendes sont comptabilisés à titre de produits à la date ex-dividende. Les intérêts courus et les dividendes à recevoir sont calculés comme étant la différence entre les montants reçus et les montants gagnés qui ont été inscrits dans les produits. Le coût moyen comprend l'amortissement des escomptes et primes sur les titres de créance du régime.

Les profits et les pertes réalisés sur les opérations de placement sont calculés en fonction du coût amorti des placements connexes et sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils se produisent.

Les profits et les pertes latents sont calculés comme étant la différence entre la juste valeur et le coût amorti des placements connexes à la date des états de la situation financière. Les profits et les pertes latents sont affectés à des bénéficiaires en particulier par la Fondation. Au 30 juin 2025, les actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires comprenaient un profit latent net de 120 002 842 \$ (98 127 553 \$ au 31 décembre 2024).

Devise

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Fondation.

Dépôts de souscripteurs

Le solde du capital des souscripteurs comprend seulement les sommes reçues des souscripteurs et n'inclut pas les montants à recevoir à l'égard des conventions en cours, puisque les souscripteurs peuvent résilier leurs régimes en tout temps. Les dépôts de capital sont remis au souscripteur (ou au bénéficiaire du souscripteur si certaines conditions sont remplies) à la résiliation ou à l'échéance de la convention de bourses. Les dépôts de souscripteurs à la résiliation du régime ou lors de la résiliation par le souscripteur sont présentés dans les passifs. Les états financiers tiennent compte de tous les autres dépôts de souscripteurs dans les actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires. Comme les dépôts de souscripteurs sont exigibles à vue, ils sont comptabilisés à leur valeur nominale. Les dépôts de souscripteurs reçus d'avance par rapport aux conventions de paiement des régimes sont comptabilisés dans les dépôts de souscripteurs reçus d'avance. Les dépôts de souscripteurs reçus avant de connaître le numéro d'assurance sociale du bénéficiaire sont détenus dans les dépôts de souscripteurs aux termes de conventions d'entiercement.

La Fondation déduit les frais de souscription et de dépôt, les charges administratives, le cas échéant, et les autres frais de service ainsi que les primes d'assurance des montants déposés par les souscripteurs selon les modalités du prospectus (voir la note 10).

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Notes afférentes aux états financiers résumés intermédiaires non audités

Au 30 juin 2025

3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

Subventions gouvernementales

Depuis janvier 1998, le gouvernement du Canada verse des Subventions canadiennes pour l'épargne-études (« SCEE ») au nom des bénéficiaires admissibles des REEE de la Fondation. Les bénéficiaires admissibles ont droit à des SCEE équivalant à 20 % des cotisations admissibles. La *Loi canadienne sur l'épargne-études*, prorogée le 15 décembre 2004, a bonifié le programme de SCEE en fournissant une subvention additionnelle aux bénéficiaires selon le revenu familial. En général, les familles dont le revenu annuel est inférieur à 57 375 \$ sont admissibles à un montant additionnel de 20 % de SCEE sur la première tranche de cotisation de 500 \$. Les familles dont le revenu annuel se situe entre 57 376 \$ et 114 750 \$ sont admissibles à un montant additionnel de 10 % de SCEE sur la première tranche de cotisation de 500 \$. De plus, le Bon d'études canadien (« BEC ») a été lancé dans le cadre de la *Loi canadienne sur l'épargne-études*. Les enfants nés à compter du 1^{er} janvier 2004 sont admissibles au BEC chaque année au cours de laquelle la famille du bénéficiaire est admissible au Supplément de la prestation nationale pour enfants jusqu'à l'année au cours de laquelle le bénéficiaire atteint l'âge de 15 ans, inclusivement. Le BEC est de 500 \$ au cours de la première année d'admissibilité et de 100 \$ par la suite.

En 2007, le gouvernement du Québec a lancé un programme intitulé Incitatif québécois à l'épargne-études pour les bénéficiaires résidant dans la province de Québec. Cet incitatif s'applique aux cotisations versées après le 20 février 2007 et correspond à 10 % de la première tranche de 2 500 \$. En général, les familles dont le revenu annuel est inférieur à 53 255 \$ sont admissibles à une prime additionnelle de 10 % sur les cotisations jusqu'à un maximum de 50 \$. Les familles dont le revenu annuel se situe entre 53 256 \$ et 106 495 \$ sont admissibles à une prime additionnelle de 5 % sur les cotisations jusqu'à concurrence de 25 \$. Les seuils de revenu familial sont indexés en fonction de l'inflation et sont révisés chaque année par le ministère du Revenu du Québec. Le montant maximal dans le cadre du programme Incitatif québécois à l'épargne-études est de 3 600 \$ par bénéficiaire.

Le 15 août 2015, le gouvernement de la Colombie-Britannique a mis sur pied une subvention ponctuelle de 1 200 \$ (*British Columbia Training and Education Savings Grant*), qui a été versée dans le REEE de tout enfant d'un résident de la Colombie-Britannique né depuis le 1^{er} janvier 2006.

La Fondation reçoit des subventions dans le cadre des REEE admissibles. Les états financiers reflètent les fonds reçus pour ces subventions dans les actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires ainsi que les sommes estimées à recevoir au titre des subventions en fonction des dépôts de souscripteurs. Les subventions sont comptabilisées à leur valeur nominale, car elles sont exigibles à vue. Les subventions gouvernementales remboursables sont déduites des subventions gouvernementales à recevoir lorsqu'un régime est résilié par la Fondation ou par le souscripteur puisque les fonds doivent alors être remboursés au gouvernement.

Secteurs d'exploitation

La Fondation est structurée en un seul secteur d'exploitation, qui investit les fonds provenant des cotisations afin de procurer des rendements de placement. Par conséquent, toutes les décisions importantes liées au fonctionnement reposent sur une analyse de la Fondation en tant que secteur d'exploitation unique. La quasi-totalité des produits de placement provient de placements canadiens, les placements étrangers comptant pour environ 2 % des placements au 30 juin 2025. Les résultats financiers de ce secteur équivalent aux états financiers de la Fondation dans son ensemble.

Normes comptables publiées mais non encore en vigueur

L'IFRS 18 remplacera l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, et s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. La nouvelle norme instaure les nouvelles exigences clés suivantes :

- Les entités sont tenues de classer la totalité des produits et des charges dans l'une des cinq catégories de l'état du résultat net suivantes : exploitation, investissement, financement, activités abandonnées et impôts sur le résultat. Les entités sont également tenues de présenter un sous-total du résultat d'exploitation nouvellement défini. Le bénéfice net des entités ne s'en trouvera pas modifié.
- Les informations à fournir sur les mesures de la performance définies par la direction doivent être présentées dans une seule note des états financiers.
- La façon de regrouper les informations fournies dans les états financiers fait l'objet de directives plus poussées.

En outre, toutes les entités présentant des flux de trésorerie d'exploitation selon la méthode indirecte sont tenues d'utiliser le sous-total du résultat d'exploitation comme point de départ dans le tableau des flux de trésorerie.

La Fondation est encore en train d'évaluer l'incidence de la nouvelle norme, particulièrement en ce qui a trait à la structure de son état du résultat net et son tableau des flux de trésorerie et aux nouvelles informations à fournir sur les mesures de la performance définies par la direction. La Fondation évalue également l'incidence de cette nouvelle norme sur la façon de regrouper l'information dans les états financiers

4. Situation fiscale

Les conventions de bourses sont soumises à l'Agence du revenu du Canada aux fins d'enregistrement à titre de REEE en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les régimes sont exonérés de l'impôt sur le bénéfice en vertu de l'article 146.1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Par conséquent, les produits de placement gagnés à l'égard des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires de la Fondation ne sont pas assujettis à l'impôt sur les bénéfices exigible. Les bénéficiaires admissibles sont imposés au moment où les produits de placement cumulés sont déboursés.

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Notes afférentes aux états financiers résumés intermédiaires non audités

Au 30 juin 2025

5. Estimations et jugements comptables critiques

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse appel à son jugement dans l'application des méthodes comptables et dans la formulation d'estimations et d'hypothèses prospectives. La section qui suit décrit les estimations et les jugements comptables les plus importants que la Fondation a retenus pour dresser ses états financiers.

Application de l'IFRS 9

Dans le cadre de l'application de l'IFRS 9, la direction a posé des jugements afin de déterminer le modèle économique applicable aux actifs financiers détenus. Ces jugements ont une incidence sur le classement des actifs financiers et déterminent s'ils sont évalués au coût amorti, à la JVAERG ou à la JVRN.

Les régimes ont un portefeuille d'actifs financiers dont la gestion ainsi que l'appréciation de la performance reposent sur la juste valeur, et c'est cette information qu'elle utilise pour évaluer le rendement des placements selon la stratégie de placement des régimes. Pour ce portefeuille, la perception des flux de trésorerie contractuels n'a qu'un rôle accessoire dans l'atteinte de l'objectif de placement des régimes. L'évaluation et la décision du modèle économique utilisé constituent un jugement comptable. Les régimes ont choisi de désigner les placements dans des titres à revenu fixe comme étant à la juste valeur conformément à l'IFRS 9 afin d'éliminer une incohérence d'évaluation, puisque l'obligation à l'égard des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires est évaluée à la JVRN.

6. Risques liés aux instruments financiers

La Fondation est exposée à divers types de risques liés à ses stratégies de placement, à ses instruments financiers ainsi qu'aux marchés dans lesquels elle effectue des placements. Les risques les plus importants comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui inclut le risque de taux d'intérêt, le risque de prix et le risque de change). Ces risques et les méthodes de gestion des risques connexes employées par la Fondation sont analysés ci-après. Il n'y a eu aucune modification des risques ou de la gestion de ces risques par rapport à l'exercice précédent.

Risque de crédit

La Fondation est exposée au risque de crédit, soit le risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit auquel la Fondation est exposée découle en majeure partie de ses placements dans des titres de créance, ce qui se rapporte à la capacité de l'émetteur de titres de créance à verser des paiements d'intérêts et à rembourser le capital. L'exposition maximale de la Fondation au risque de crédit se limite à la valeur comptable des placements dans des titres de créance, comme il est présenté sommairement ci-après:

	<u>30 juin</u> <u>2025</u>	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>
Placements dans des titres de créance	568 060 668 \$	574 198 636 \$

Le tableau ci-dessous analyse les placements dans des titres de créance par types de contreparties :

<u>Catégorie d'actifs</u>	<u>30 juin</u> <u>2025</u>	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>
Gouvernement fédéral	186 496 633 \$	179 187 195 \$
Gouvernements provinciaux	247 594 350	233 849 743
Obligations d'institutions financières	120 225 819	145 221 059
Obligations de sociétés	13 743 866	15 940 639
	<u>568 060 668 \$</u>	<u>574 198 636 \$</u>

Les titres de créance (comme tous les autres titres) sont investis conformément aux pratiques et aux restrictions normales en matière de placement qui sont prescrites dans l'Instruction générale canadienne no 15 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Les placements de la Fondation consistent principalement en des obligations émises ou garanties par le gouvernement fédéral ou par un des gouvernements provinciaux, et en des obligations d'institutions financières, des obligations de sociétés et des bons du Trésor du gouvernement canadien. Le risque est géré selon les lignes directrices prescrites par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. La Fondation a investi dans des instruments de créance présentant les notations suivantes :

<u>Instruments de créance*</u> <u>par notation</u>	<u>Pourcentage du total des</u> <u>instruments de créance*</u>	
	<u>30 juin</u> <u>2025</u>	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>
AAA	29,9 %	27,8 %
AA	45,6 %	42,9 %
A	22,6 %	26,6 %
BBB	1,9 %	2,7 %

* Compte non tenu des bons du Trésor du gouvernement du Canada et des dépôts sur le marché monétaire.

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Notes afférentes aux états financiers résumés intermédiaires non audités

Au 30 juin 2025

6. Risques liés aux instruments financiers (suite)

Tous les placements représentent un risque de perte de capital. Les conseillers en placements de la Fondation atténuent ce risque au moyen d'une sélection et d'une diversification judicieuses des titres et des autres instruments financiers conformément à l'objectif, aux politiques et aux restrictions de la Fondation en matière de placements. Le risque maximal découlant des instruments financiers est déterminé par la juste valeur des instruments financiers. Les conseillers en placements de la Fondation surveillent quotidiennement les positions globales de la Fondation sur le marché.

Les activités de la Fondation peuvent donner lieu à un risque de règlement, c'est-à-dire le risque qu'une perte soit subie par suite du défaut d'une entité de respecter ses obligations de livrer de la trésorerie, des titres ou d'autres actifs en vertu d'ententes contractuelles. Dans le cas de la majorité des transactions, les régimes atténuent ce risque en ayant recours à un intermédiaire pour effectuer les règlements afin de s'assurer que la transaction est réglée uniquement lorsque les deux parties ont rempli leurs obligations de règlement contractuelles.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Fondation ne puisse être en mesure de régler ou d'honorer ses obligations en temps opportun. L'exposition de la Fondation au risque de liquidité est concentrée dans les remboursements de capital aux souscripteurs et les versements dans le cadre des paiements d'aide aux études. La Fondation atténue le risque de liquidité en investissant principalement dans des obligations et des bons du Trésor négociés sur un marché secondaire actif. La Fondation investit également dans des titres de capitaux propres provenant d'émetteurs inscrits sur une bourse canadienne qui peuvent contenir des émetteurs inactifs avec de larges écarts entre le cours acheteur et le cours vendeur. Le risque est atténué par l'énoncé de politique de placement, qui stipule que les placements doivent être faits dans des titres de capitaux propres ayant une capitalisation boursière suffisamment grande afin d'assurer des liquidités adéquates lors de l'exécution et la réduction au minimum des coûts de transaction.

Tous les passifs financiers de la Fondation sont exigibles à vue.

La Fondation maintient suffisamment de trésorerie pour répondre à ses besoins de liquidités.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché.

Le risque de marché comprend trois types de risques : le risque de taux d'intérêt, le risque de prix et le risque de change.

La valeur des placements de la Fondation peut fluctuer quotidiennement et le niveau de risque repose sur les objectifs de placement de la Fondation et les titres dans lesquels elle investit. L'objectif de placement de la Fondation est de réaliser une croissance à long terme des revenus sur l'épargne des souscripteurs tout en assurant la préservation de cette épargne. Afin de dégager des rendements de placement supérieurs à l'indice de référence, les conseillers en placements de la Fondation ont recours à des stratégies de gestion active de portefeuille. Ces stratégies comprennent la gestion de la durée, la répartition par secteurs, et l'analyse de crédit. Conformément à un engagement, les produits d'intérêts et de dividendes sur l'épargne des souscripteurs et les subventions gouvernementales peuvent être investis dans des titres de capitaux propres négociés sur une bourse canadienne. Ainsi, depuis le mois de mai 2014, la Fondation investit dans des titres de capitaux propres. À l'heure actuelle, la Fondation fait appel aux services-conseils de trois conseillers en placements inscrits qui l'aident à investir l'épargne des souscripteurs et les subventions gouvernementales ainsi que les intérêts et les dividendes qui sont générés par ceux-ci. Chacun de ces conseillers en placements offre des services-conseils et des services de gestion de compte discrétionnaires en ce qui a trait à l'achat, à la vente et à la négociation de titres et d'autres placements qui composent les portefeuilles de placements. Les conseillers en placements s'assurent d'une grande diversification entre les émetteurs et les titres, et ils surveillent de façon continue l'incidence de divers risques sur les portefeuilles de placements.

i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que des variations des taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou les justes valeurs des placements. Si les taux d'intérêt baissent ou augmentent, la valeur des placements augmentera ou diminuera en conséquence. Les conseillers en placements de la Fondation sont tenus de gérer les placements conformément à son énoncé de politique de placement. Afin d'atténuer le risque, les conseillers en placements doivent maintenir une durée modifiée du portefeuille dans les limites approuvées de l'indice de référence.

Le portefeuille d'instruments de créance de la Fondation par échéances se détaille comme suit :

Instruments de dette par date d'échéance	<u>30 juin</u> <u>2025</u>	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>
Échéant dans un an	8,8 %	5,7 %
Échéant entre un an et cinq ans	23,0 %	22,0 %
Échéant après cinq ans	68,2 %	72,3 %

Au 30 juin 2025, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 25 points de base, en supposant une variation conséquente dans la courbe de rendement et toutes les autres variables demeurant stables, le portefeuille de placements en instruments de créance de 568 060 668 \$ (574 198 636 \$ au 31 décembre 2024), aurait diminué ou augmenté d'environ 9 926 277 \$ (10 166 993 \$ au 31 décembre 2024). Dans les faits, les résultats réels des transactions peuvent varier considérablement.

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Notes afférentes aux états financiers résumés intermédiaires non audités

Au 30 juin 2025

6. Risques liés aux instruments financiers (suite)

ii) Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Les instruments financiers détenus sont tributaires du risque de prix du marché découlant des incertitudes entourant les prix futurs des instruments. Le risque de prix touche plus particulièrement les titres de capitaux propres. Au 30 juin 2025, la juste valeur totale des titres de capitaux propres détenus par la Fondation s'élevait à 273 831 644 \$ (249 138 852 \$ au 31 décembre 2024). Au 30 juin 2025, si les prix indiciaires sous-jacents avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables étant demeurées stables, le portefeuille de placements en titres de capitaux propres aurait augmenté ou diminué d'environ 2 738 316 \$ (2 491 389 \$ au 31 décembre 2024). Dans les faits, les résultats réels des transactions peuvent varier considérablement.

iii) Risque de change

La Fondation investit dans un fonds négocié en bourse (« FNB ») libellé en dollars canadiens qui détient des placements libellés en dollars américains. Ces placements créent un risque de change étant donné que les placements sous-jacents de ce FNB sont exposés au dollar américain. Par conséquent, la Fondation est exposée directement et indirectement au risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux de change. Au 30 juin 2025, la juste valeur totale du FNB et des placements en dollars américains exposés au dollar américain s'élevait à 26 841 756 \$ (32 461 486 \$ au 31 décembre 2024). Au 30 juin 2025, si le dollar canadien s'était renforcé ou affaibli de 5 %, toutes les autres variables étant demeurées stables, la valeur totale du FNB et des placements en dollars américains exposés au dollar américain aurait augmenté ou diminué d'environ 1 342 088 \$ (1 623 074 \$ au 31 décembre 2024).

Juste valeur des instruments financiers

Les informations à fournir sur les instruments financiers doivent être classées selon une hiérarchie des justes valeurs à trois niveaux. Le niveau 1 comprend les instruments financiers qui sont évalués selon des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques. Le niveau 2 comprend les instruments financiers qui sont évalués selon des données autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement pour l'actif ou le passif. Le niveau 3 comprend les instruments financiers qui sont évalués selon des données non observables. Si des données de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement dans la hiérarchie est fondé sur la donnée du plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur. La politique de la Fondation est de comptabiliser les transferts entre les niveaux de la hiérarchie de la juste valeur à la date de la transaction qui donne lieu au transfert.

Les placements sont évalués à la juste valeur sur une base récurrente. La valeur comptable de la trésorerie, des intérêts courus, des dividendes à recevoir, des subventions gouvernementales à recevoir, de la dette bancaire, des montants à recevoir pour la vente de titres, du montant à payer à l'agent d'inscription du régime de bourses, des montants à payer pour l'achat de titres, du montant à payer à des souscripteurs à la suite de résiliations et de l'obligation de la Fondation à l'égard des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires se rapproche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

La direction de la Fondation, qui est responsable des évaluations de la juste valeur, y compris des évaluations du niveau 3, obtient des prix auprès d'un fournisseur de services d'évaluation tiers.

Le tableau suivant présente un sommaire du classement des placements de la Fondation, soit les seuls instruments financiers évalués à la juste valeur, au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024 :

Au 30 juin 2025

	<u>Niveau 1</u>	<u>Niveau 2</u>	<u>Total</u>
Titres de capitaux propres	273 831 644 \$	– \$	273 831 644 \$
Obligations et bons du Trésor	–	568 060 668	568 060 668
	<u>273 831 644 \$</u>	<u>568 060 668 \$</u>	<u>841 892 312 \$</u>

Au 31 décembre 2024

	<u>Niveau 1</u>	<u>Niveau 2</u>	<u>Total</u>
Titres de capitaux propres	249 138 852 \$	– \$	249 138 852 \$
Obligations et bons du Trésor	496 567 812	77 630 824	574 198 636
	<u>745 706 664 \$</u>	<u>77 630 824 \$</u>	<u>823 337 488 \$</u>

Titres de capitaux propres et obligations

Les titres de capitaux propres et les obligations de la Fondation sont classés au niveau 1 si le titre est négocié activement et s'il existe un prix coté.

Obligations et bons du Trésor

Les obligations et les bons du Trésor négociés sur les marchés secondaires sont classés au niveau 2. La Fondation utilise le dernier cours acheteur pour évaluer ces actifs financiers chaque date de présentation.

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Notes afférentes aux états financiers résumés intermédiaires non audités

Au 30 juin 2025

6. Risques liés aux instruments financiers (suite)

Autre risque

Le terrorisme, la guerre, les confrontations militaires et les événements géopolitiques connexes (et leurs conséquences) peuvent entraîner une augmentation de la volatilité du marché à court terme et avoir des répercussions à long terme sur les économies et les marchés en général au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays du monde. De même, les catastrophes naturelles et environnementales, comme les tremblements de terre, les incendies, les inondations, les ouragans, les tsunamis et les phénomènes météorologiques en général, ainsi que les propagations et les épidémies de maladies et de virus, peuvent causer d'importantes perturbations à moyen terme dans les économies et les marchés et nuire aux sociétés, aux secteurs, aux industries, aux marchés, aux monnaies, aux taux d'intérêt et d'inflation, aux notations et à la confiance des investisseurs. En outre, tout changement en matière de politique commerciale, dont les droits de douane et les restrictions visant les importations et les exportations, pourrait entraîner une plus grande incertitude en raison de la perturbation des chaînes d'approvisionnement, de l'augmentation des coûts pour les entreprises et de l'intensification des pressions inflationnistes. Collectivement, ces facteurs peuvent influencer sur la stabilité du marché et la valeur des placements de la Fondation.

7. Instruments financiers par catégories

Le tableau qui suit présente les valeurs comptables des actifs financiers de la Fondation par catégories au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024. Tous les passifs financiers de la Fondation au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024 sont évalués au coût amorti.

Au 30 juin 2025

	<u>Actifs financiers à la juste valeur</u>		
	<u>Juste valeur par le biais du résultat</u>	<u>Actifs financiers au coût amorti</u>	<u>Total</u>
	<u>net</u>		
Placements	841 892 312 \$	– \$	841 892 312 \$
Trésorerie	–	8 595 739	8 595 739
Intérêts courus	–	3 354 498	3 354 498
Dividendes à recevoir	–	407 768	407 768
Subventions gouvernementales à recevoir	–	412 148	412 148
	<u>841 892 312 \$</u>	<u>12 770 153 \$</u>	<u>854 662 465 \$</u>

Au 31 décembre 2024

	<u>Actifs financiers à la juste valeur</u>		
	<u>Juste valeur par le biais du résultat</u>	<u>Actifs financiers au coût amorti</u>	<u>Total</u>
	<u>net</u>		
Placements	823 337 488 \$	– \$	823 337 488 \$
Trésorerie	–	–	–
Intérêts courus	–	3 307 645	3 307 645
Dividendes à recevoir	–	357 379	357 379
Subventions gouvernementales à recevoir	–	454 295	454 295
	<u>823 337 488 \$</u>	<u>4 119 319 \$</u>	<u>827 456 807 \$</u>

8. Gestion du risque de capital

Le capital des régimes est représenté par les parts des souscripteurs dans les régimes. Les parts des régimes sont admissibles aux cotisations des souscripteurs, aux subventions des gouvernements reçues et aux revenus cumulés. À l'échéance ou à la résiliation, les souscripteurs ont droit à leurs cotisations nettes, comme il est décrit dans le prospectus des régimes. Les restrictions imposées aux cotisations des souscripteurs sont énoncées dans le prospectus des régimes et établies par la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les paiements tirés des régimes dépendent de restrictions qui sont également énoncées dans le prospectus des régimes et de l'admissibilité du bénéficiaire aux paiements en vertu du régime. Les variations pertinentes figurent dans les états des variations des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires. La Fondation s'efforce d'investir les cotisations reçues dans des placements pertinents, tout en maintenant des liquidités suffisantes pour remplir ses obligations.

9. Fonds complémentaire de bourses et fonds d'enrichissement

Selon les modalités des conventions du régime de bourses, au cours de certaines périodes, les produits de placement doivent être payés aux bénéficiaires, habituellement, jusqu'à la date d'échéance, ce qui a lieu avant le versement des paiements d'aide aux études. La date d'échéance est la

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Notes afférentes aux états financiers résumés intermédiaires non audités

Au 30 juin 2025

9. Fonds complémentaire de bourses et fonds d'enrichissement (suite)

date à laquelle le régime vient à échéance, ce qui coïncide généralement avec le moment auquel le bénéficiaire devrait s'inscrire à des études postsecondaires dans le cadre du régime collectif avec options, ou une date sélectionnée par le souscripteur dans les 31 ans suivant la date du contrat aux termes du régime individuel et du régime des performants. Les produits de placement gagnés après la date d'échéance sont affectés au fonds complémentaire de bourses et au fonds d'enrichissement afin de constituer des paiements d'aide aux études supplémentaires et le remboursement des frais de vente.

Le montant des paiements d'aide aux études supplémentaires et du remboursement des frais de vente dépend des fonds disponibles dans le fonds complémentaire de bourses et le fonds d'enrichissement pour chaque groupe de bénéficiaires. Chaque année, le conseil d'administration de la Fondation approuve l'affectation du montant entre les paiements d'aide aux études supplémentaires et le remboursement des frais de vente au titre du fonds complémentaire de bourses et du fonds d'enrichissement. Les paiements au titre du fonds complémentaire de bourses et du fonds d'enrichissement sont inscrits dans les décaissements aux bénéficiaires à l'état des variations des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires.

Le solde du fonds complémentaire de bourses et du fonds d'enrichissement à la clôture de chaque période est déterminé comme suit :

<i>Fonds complémentaire de bourses</i>	<u>Pour le semestre clos le</u> <u>30 juin 2025</u>	<u>Pour le semestre clos le</u> <u>30 juin 2024</u>
Solde à l'ouverture de la période	21 229 336 \$	12 020 450 \$
Produits de placement après la date d'échéance	5 703 790	2 212 504
Produits de placement gagnés sur le solde du fonds	213 455	165 043
Remboursement des frais de vente	(23 262)	(19 910)
Variation des (pertes latentes) profits latents, montant net	(14 689)	(195 793)
Solde à la clôture de la période	<u>27 108 630 \$</u>	<u>14 182 294 \$</u>

<i>Fonds d'enrichissement</i>	<u>Pour le semestre clos le</u> <u>30 juin 2025</u>	<u>Pour le semestre clos le</u> <u>30 juin 2024</u>
Solde à l'ouverture de la période	237 380 \$	560 825 \$
Produits de placement (pertes) après la date d'échéance	7 987	(318 833)
Remboursement des frais de vente	(30 099)	440
Paiements d'aide aux études supplémentaires	(3 283)	(14 546)
Solde à la clôture de la période	<u>211 985 \$</u>	<u>227 886 \$</u>

10. Transactions avec des parties liées

Honoraires de l'agent d'inscription du régime de bourses

L'agent d'inscription du régime de bourses, Fonds d'études pour les enfants Inc., assure la distribution et l'administration des régimes au nom de la Fondation. En vertu de l'entente conclue avec la Fondation, l'agent d'inscription du régime de bourses a été nommé à titre de distributeur et d'administrateur exclusif des régimes. Selon les modalités de l'entente de distribution et d'administration, et conformément au prospectus, l'agent d'inscription du régime de bourses a le droit de recevoir des honoraires qui sont approuvés annuellement et, par conséquent, ils correspondent à la valeur d'échange négociée conformément à l'entente. Les honoraires versés au cours des semestres clos le 30 juin 2025 et le 30 juin 2024 se présentent comme suit :

	<u>Pour le semestre clos le</u> <u>30 juin 2025</u>	<u>Pour le semestre clos le</u> <u>30 juin 2024</u>
<i>Frais payés directement par le souscripteur</i>		
Frais de vente	437 792 \$	373 905 \$
Primes d'assurances collectives	522 400	591 836
Frais de dépôts	188 320	202 310
Charges administratives annuelles sur les dépôts de souscripteurs	1 866 063	1 992 246
Frais de service	342 307	363 962
<i>Déduits des produits de la Fondation</i>		
Charges administratives	737 471 \$	638 207 \$

Rémunération du Comité d'examen indépendant et jetons de présence

Pour le semestre clos le 30 juin 2025, la rémunération totale versée aux membres du Comité d'examen indépendant et aux administrateurs s'est chiffrée à néant (néant au 30 juin 2024).

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement
sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Tableau du portefeuille de placements des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions de bourses 30 juin 2025 (non audité)

Valeur nominale	Description des titres	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Titres à revenu fixe					
487 000	ALTALINK LP	3,717 %	3 déc. 2046	504 410	424 683
90 000	BANK OF AMERICA CORP	2,598 %	4 avr. 2029	90 000	88 256
313 000	BANQUE DE MONTRÉAL	3,190 %	1 mars 2028	313 912	313 595
3 834 000	BANQUE DE MONTRÉAL	3,650 %	1 avr. 2027	3 797 114	3 864 940
420 000	BANQUE DE MONTRÉAL	1,551 %	28 mai 2026	408 373	415 527
1 691 000	BANQUE DE MONTRÉAL	5,039 %	29 mai 2028	1 747 020	1 767 467
280 000	BANQUE DE MONTRÉAL	4,537 %	18 déc. 2028	280 000	289 632
55 000	BANQUE DE MONTRÉAL	5,625 %	26 mai 2082	55 000	55 724
130 000	BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	2,620 %	2 déc. 2026	129 111	129 574
210 000	BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	3,100 %	2 févr. 2028	212 524	210 011
460 000	BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	1,850 %	2 nov. 2026	459 970	453 417
335 000	BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	2,950 %	8 mars 2027	332 662	333 955
586 000	BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	3,934 %	3 mai 2032	585 976	591 233
385 000	BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	5,500 %	29 déc. 2025	384 946	389 774
541 000	BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	3,836 %	26 sept. 2030	541 000	546 145
1 960 000	BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	3,734 %	27 juin 2031	1 953 583	1 958 216
2 950 000	BELL CANADA	3,800 %	21 août 2028	2 867 290	3 047 845
810 000	BROOKFIELD FINANCE II INC.	5,431 %	14 déc. 2032	810 000	865 752
2 375 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	4,250 %	15 mars 2034	2 434 778	2 509 354
1 530 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	2,900 %	15 déc. 2029	1 526 033	1 529 342
1 889 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	2,922 %	15 mars 2027	1 887 215	1 887 961
300 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	3,100 %	15 juin 2028	302 008	303 090
22 649 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	3,650 %	15 juin 2033	23 042 319	23 027 238
1 370 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO.1	2,100 %	15 sept. 2029	1 392 200	1 327 955
680 000	POSTES CANADA CORP	4,360 %	16 juil. 2040	672 882	692 206
275 000	BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2,250 %	7 janv. 2027	274 819	271 664
295 000	BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	4,950 %	29 juin 2027	294 820	304 561
340 000	BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	5,330 %	19 janv. 2033	339 977	353 879
2 694 000	BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	5,300 %	16 janv. 2034	2 695 378	2 821 157
410 000	BANQUE CANADIENNE DE L'OUEST	4,271 %	8 févr. 2027	410 000	418 442
80 000	GAZODUC DE COASTAL GASLINK	5,606 %	30 mars 2047	85 671	87 433
410 000	FÉDÉRATION DES CAISSES	5,279 %	15 mai 2034	410 000	429 594
75 000	FIRST CAPITAL REALTY INC.	3,604 %	6 mai 2026	75 772	75 175
1 500 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	2,000 %	1 déc. 2051	1 218 947	1 096 350
1 655 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	4,000 %	1 juin 2041	2 055 322	1 763 932
6 564 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	2,500 %	1 déc. 2032	6 300 900	6 299 602
14 552 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	2,750 %	1 juin 2033	14 076 652	14 147 600
1 194 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	2,000 %	1 juin 2032	1 108 805	1 114 563
4 920 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	2,750 %	1 déc. 2055	4 208 482	4 178 261
12 393 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	4,000 %	1 août 2026	12 572 248	12 577 284
12 157 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	4,000 %	1 mai 2026	12 251 467	12 295 225
4 684 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	3,250 %	1 déc. 2034	4 642 948	4 682 501
1 122 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	1,500 %	1 juin 2031	1 044 568	1 033 340
424 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	0,500 %	1 déc. 2030	376 039	373 006
3 764 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	0,000 %	16 juil. 2025	3 759 638	3 759 558
2 133 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	0,000 %	30 juil. 2025	2 128 315	2 128 307
1 770 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	0,000 %	27 août 2025	1 762 501	1 762 531
50 000	AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU GRAND TORONTO	7,050 %	12 juin 2030	57 199	57 538
225 000	GREAT-WEST LIFECO INC.	3,337 %	28 févr. 2028	225 303	226 001
245 000	GREAT-WEST LIFECO INC.	2,981 %	8 juil. 2050	245 000	182 844
200 000	BANQUE HSBC DU CANADA	1,782 %	20 mai 2026	200 000	198 328
72 000	HYDRO ONE INC.	6,930 %	1 juin 2032	87 533	84 822
65 000	HYDRO ONE INC.	5,490 %	16 juil. 2040	77 773	70 759
513 000	HYDRO ONE INC.	4,850 %	30 nov. 2054	537 055	527 215
420 000	HYDRO QUEBEC	3,550 %	1 sept. 2032	419 371	421 319
681 000	IA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INC.	6,611 %	30 juin 2082	681 000	699 939
315 000	IA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INC.	5,685 %	20 juin 2033	315 000	333 050
110 000	SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC.	3,440 %	26 janv. 2027	110 084	110 470
105 000	L'ORDRE INDÉPENDANT DES FORESTIERS	2,885 %	15 oct. 2035	105 000	96 641

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Tableau du portefeuille de placements des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions de bourses 30 juin 2025 (non audité) (suite)

Valeur nominale	Description des titres	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
430 000	LABRADOR-ISLAND LINK FDG TR	3,860 %	1 déc. 2045	443 111	400 227
410 000	LABRADOR-ISLAND LINK FDG TR	3,760 %	1 juin 2033	386 605	416 171
120 000	BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA	1,603 %	6 mai 2026	120 000	118 691
365 000	BANQUE MANUVIE DU CANADA	1,536 %	14 sept. 2026	365 000	359 270
260 000	BANQUE MANUVIE DU CANADA	4,546 %	8 mars 2029	260 000	270 236
265 000	BANQUE MANUVIE DU CANADA	3,992 %	22 févr. 2028	265 000	270 234
70 000	BANQUE MANUVIE DU CANADA	5,059 %	15 déc. 2036	76 680	71 899
863 000	BANQUE MANUVIE DU CANADA	5,054 %	23 févr. 2034	899 528	903 035
784 000	BANQUE MANUVIE DU CANADA	4,064 %	6 déc. 2034	787 705	792 310
1 099 000	CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTÉ MCGILL	5,360 %	31 déc. 2043	1 309 085	1 175 227
200 000	MUSKRAT FALLS / LABRADOR	3,630 %	1 juin 2029	202 321	205 059
1 500 000	MUSKRAT FALLS / LABRADOR	3,860 %	1 déc. 2048	1 516 348	1 393 038
3 673 000	BANQUE NATIONALE DU CANADA	5,426 %	16 août 2032	3 678 568	3 817 092
139 735	NEW BRUNSWICK PROJECT	6,470 %	30 nov. 2027	145 900	145 417
30 000	NEW YORK LIFE GLOBAL FUNDING	2,000 %	17 avr. 2028	29 972	29 072
250 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	5,375 %	1 juil. 2028	177 851	51 608
190 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	1,920 %	1 janv. 2030	182 755	163 520
350 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	0,840 %	1 avr. 2026	292 651	345 181
220 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	0,840 %	1 juin 2026	198 197	216 194
175 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	3,500 %	1 mars 2028	154 888	146 130
200 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	4,040 %	1 août 2028	180 671	181 994
205 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	3,800 %	1 déc. 2028	186 004	185 349
200 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	4,100 %	1 juin 2029	190 713	193 410
130 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	3,800 %	1 nov. 2029	126 760	128 840
190 290	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	1,140 %	1 mars 2027	182 999	185 400
1 943 000	NORTH WEST REDWATER PRT	4,150 %	1 juin 2033	1 940 705	1 952 618
40 000	NORTH WEST REDWATER PRT	2,800 %	1 juin 2027	39 028	39 716
500 000	ONTARIO HYDRO	0,000 %	11 avr. 2031	426 604	409 555
4 170 000	OPB FINANCE TRUST	3,890 %	4 juil. 2042	4 191 475	3 823 932
2 222 000	OPB FINANCE TRUST	2,980 %	25 janv. 2027	2 221 818	2 224 844
2 957 604	ORNGE ISSUER TRUST	5,727 %	11 juin 2034	3 087 666	1 779 975
1 015 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	3,450 %	1 déc. 2043	983 871	893 352
740 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	3,300 %	1 déc. 2046	636 730	621 400
1 615 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	3,050 %	1 déc. 2048	1 345 827	1 281 729
5 211 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	3,100 %	1 juin 2050	4 804 198	4 138 159
2 555 000	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	4,300 %	18 juin 2042	3 075 060	2 533 385
3 890 000	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	6,350 %	18 juin 2031	4 430 904	4 541 575
3 065 000	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	2,200 %	18 juin 2030	3 209 227	2 943 718
1 400 000	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	2,800 %	18 juin 2048	1 192 537	1 064 602
175 000	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	1,550 %	18 juin 2031	159 505	159 182
11 984 000	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	4,150 %	18 juin 2034	12 265 359	12 359 818
430 000	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	3,550 %	18 juin 2033	423 987	429 144
2 045 000	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	4,250 %	18 déc. 2053	2 064 281	1 974 918
611 000	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	2,950 %	18 juin 2050	483 165	471 124
575 000	PROVINCE DU MANITOBA	4,650 %	5 mars 2040	655 623	593 044
687 000	PROVINCE DU MANITOBA	2,850 %	5 sept. 2046	525 337	528 894
170 000	PROVINCE DU MANITOBA	4,600 %	5 mars 2038	172 323	176 482
275 000	PROVINCE DE TERRE-NEUVE	4,500 %	17 avr. 2037	298 849	280 038
1 304 000	PROVINCE DE TERRE-NEUVE	3,300 %	17 oct. 2046	1 238 217	1 060 674
415 000	PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	4,700 %	1 juin 2041	431 642	428 413
2 980 000	PROVINCE D'ONTARIO	4,650 %	2 juin 2041	3 405 280	3 094 581
5 569 000	PROVINCE D'ONTARIO	5,850 %	8 mars 2033	6 305 698	6 409 529
950 000	PROVINCE D'ONTARIO	4,700 %	2 juin 2037	978 116	1 005 974
465 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,400 %	2 juin 2026	462 121	464 069
2 432 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,800 %	2 juin 2048	2 178 912	1 859 823
4 488 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,600 %	2 juin 2027	4 483 644	4 481 627
1 075 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,050 %	2 juin 2030	1 016 218	1 025 464
569 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,900 %	2 déc. 2046	452 221	448 969
9 119 000	PROVINCE D'ONTARIO	1,900 %	2 déc. 2051	6 172 168	5 554 839
17 515 000	PROVINCE D'ONTARIO	3,750 %	2 juin 2032	17 239 757	17 884 567

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement
sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Tableau du portefeuille de placements des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions de bourses 30 juin 2025 (non audité) (suite)

Valeur nominale	Description des titres	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
16 090 000	PROVINCE D'ONTARIO	3,650 %	2 juin 2033	15 658 771	16 175 599
14 535 000	PROVINCE D'ONTARIO	4,150 %	2 juin 2034	14 505 471	15 001 137
715 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,700 %	2 juin 2029	678 764	708 980
1 084 000	PROVINCE D'ONTARIO	4,100 %	4 mars 2033	1 080 624	1 125 127
991 000	PROVINCE D'ONTARIO	4,600 %	2 déc. 2055	1 037 164	1 023 019
1 674 000	PROVINCE D'ONTARIO	3,750 %	2 déc. 2053	1 511 818	1 494 748
2 199 000	PROVINCE D'ONTARIO	4,100 %	7 oct. 2054	2 183 959	2 084 850
4 756 000	PROVINCE D'ONTARIO	4,150 %	2 déc. 2054	4 661 187	4 540 315
3 115 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,900 %	2 juin 2028	3 134 607	3 123 971
65 000	PROVINCE D'ONTARIO	3,450 %	2 juin 2045	57 033	56 715
6 573 000	PROVINCE D'ONTARIO	3,600 %	2 juin 2035	6 427 342	6 426 291
870 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,650 %	2 déc. 2050	637 458	633 839
1 420 000	PROVINCE DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD	6,100 %	29 juil. 2027	1 443 031	1 513 067
380 000	PROVINCE DE QUÉBEC	5,750 %	1 déc. 2036	458 206	438 178
1 920 000	PROVINCE DE QUÉBEC	3,500 %	1 déc. 2045	1 817 968	1 675 565
1 616 000	PROVINCE DE QUÉBEC	3,900 %	22 nov. 2032	1 614 231	1 662 024
516 000	PROVINCE DE QUÉBEC	1,900 %	1 sept. 2030	470 926	486 418
670 000	PROVINCE DE QUÉBEC	4,000 %	1 sept. 2035	665 265	675 273
2 123 000	PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	3,400 %	3 févr. 2042	2 138 110	1 884 481
620 000	PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	5,000 %	5 mars 2037	686 940	672 768
450 000	PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	4,400 %	2 déc. 2056	446 817	447 683
435 000	ROGERS COMMUNICATIONS INC.	4,250 %	15 avr. 2032	414 129	435 835
60 000	ROGERS COMMUNICATIONS INC.	5,250 %	15 avr. 2052	59 724	60 415
90 000	ROGERS COMMUNICATIONS INC.	5,800 %	21 sept. 2030	94 656	97 827
60 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	2,140 %	3 nov. 2031	59 309	59 209
495 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	5,096 %	3 avr. 2034	495 000	516 067
20 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	1,833 %	31 juil. 2028	20 000	19 341
275 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	4,612 %	13 juil. 2027	275 665	282 945
312 625	BANQUE ROYALE DU CANADA	0,535 %	20 janv. 2026	312 669	341 290
330 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	5,235 %	2 nov. 2026	329 999	339 587
4 451 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	5,010 %	1 févr. 2033	4 395 481	4 602 868
5 148 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	4,000 %	17 oct. 2030	5 148 000	5 231 192
1 500 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	4,279 %	4 févr. 2035	1 511 079	1 516 575
12 284 000	ROYAL OFFICE FINANCE LP	5,209 %	12 nov. 2032	11 993 777	9 510 273
65 000	FIDUCIE DE CAPITAL BANQUE SCOTIA	5,650 %	31 déc. 2056	74 488	68 957
1 500 000	SINAI HEALTH SYSTEM	3,527 %	9 juin 2056	1 500 000	1 179 675
2 278 000	FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	2,580 %	10 mai 2032	2 147 281	2 252 965
1 640 000	FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	2,060 %	1 oct. 2035	1 394 367	1 524 905
2 755 000	FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	4,780 %	10 août 2034	2 748 150	2 866 247
300 000	FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	5,120 %	15 mai 2036	315 335	317 016
295 000	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE	6,400 %	11 déc. 2028	316 629	321 922
1 500 000	THE HOSPITAL FOR SICK CHILDREN	3,416 %	7 déc. 2057	1 500 000	1 245 470
185 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	4,210 %	1 juin 2027	185 000	188 513
55 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	1,128 %	9 déc. 2025	54 970	54 612
75 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	3,600 %	31 oct. 2081	75 000	67 211
280 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	7,232 %	31 déc. 2149	280 000	293 493
375 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2,667 %	9 sept. 2025	373 495	374 813
450 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	4,344 %	27 janv. 2026	448 602	453 618
400 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	4,423 %	31 oct. 2035	400 000	404 180
3 082 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	5,177 %	9 avr. 2034	3 194 521	3 218 594
6 798 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	5,491 %	8 sept. 2028	7 196 071	7 231 508
1 500 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	4,231 %	1 févr. 2035	1 506 470	1 511 160
505 000	TRANSCANADA PIPELINES LTD	3,800 %	5 avr. 2027	496 963	508 707
1 265 000	TRANSCANADA PIPELINES LTD	5,330 %	12 mai 2032	1 275 864	1 348 667
91 000	UNION GAS LIMITED	4,200 %	2 juin 2044	85 584	84 617
1 873 780	OBLIGATION DU TRÉSOR AMÉRICAIN	1,500 %	15 févr. 2030	1 683 672	1 695 727

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Tableau du portefeuille de placements des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions de bourses 30 juin 2025 (non audité) (suite)

Valeur nominale	Description des titres	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	
675 000	WATERLOO ONTARIO REGIONAL	2,250 %	4 oct. 2027	674 402	666 043	
675 000	WATERLOO ONTARIO REGIONAL	2,300 %	4 oct. 2028	674 248	658 321	
1 725 000	YUKON DEVELOPMENT CORP	5,000 %	29 juin 2040	2 030 437	1 814 683	
	Total des titres à revenu fixe			344 298 027 \$	338 325 216 \$	65,6 %
Actions/parts	Titres de capitaux propres					
49 807	ALIMENTATION COUCHE-TARD			2 141 251	3 366 953	
42 557	BANQUE DE MONTRÉAL			4 378 021	6 413 340	
91 750	FINB BMO S&P 500			2 838 939	8 466 692	
44 170	COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA			5 568 129	6 247 847	
61 586	CANADIEN PACIFIQUE KANSAS CITY LIMITÉE			4 149 723	6 645 129	
68 164	CCL INDUSTRIES INC.			3 920 863	5 399 952	
53 684	CGI INC.			5 299 105	7 649 970	
1 932	CONSTELLATION SOFTWARE INC.			2 528 271	11 063 491	
31 764	DESCARTES SYSTEMS GROUP INC.			2 697 932	4 383 432	
50 420	DOLLARAMA INC.			2 191 747	9 674 085	
100 481	EMPIRE COMPANY LTD			3 435 331	5 636 984	
27 586	IA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INC.			2 696 980	4 102 314	
29 500	INTACT CORPORATION FINANCIÈRE			3 895 893	9 298 990	
31 956	LES COMPAGNIES LOBLAW LTÉE			2 700 788	7 154 629	
86 629	METRO INC.			4 888 276	9 227 721	
45 852	BANQUE NATIONALE DU CANADA			3 158 198	6 430 743	
153 549	QUÉBECOR INC. – CAT. B			4 954 566	6 343 109	
47 748	RB GLOBAL INC.			4 127 728	6 589 701	
51 240	RESTAURANT BRANDS			4 231 019	4 614 162	
46 486	BANQUE ROYALE DU CANADA			4 532 950	8 323 783	
32 831	STANTEC INC.			1 823 024	4 855 048	
188 744	TELUS CORPORATION			4 792 861	4 127 831	
28 656	THOMSON REUTERS CORP			2 408 862	7 272 893	
130 340	GROUPE TMX LIMITÉE			2 723 797	7 456 751	
13 963	TOPICUS COM INC.			1 131 779	2 345 784	
52 384	INDUSTRIES TOROMONT LTÉE			3 888 132	6 387 181	
6 517	LA BANQUE TORONTO-DOMINION			432 255	652 091	
29 713	WASTE CONNECTIONS INC.			4 243 800	7 532 246	
	Total des titres de capitaux propres			95 780 220 \$	177 662 852 \$	34,4 %
				440 078 247 \$	515 988 068 \$	100,0 %

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement
sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Tableau du portefeuille de placements des subventions gouvernementales

30 juin 2025 (non audité)

Valeur nominale	Description des titres	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Titres à revenu fixe					
205 000	BANK OF AMERICA CORP	2,598 %	4 avr. 2029	205 000	201 027
990 000	BANQUE DE MONTRÉAL	3,190 %	1 mars 2028	988 959	991 881
2 300 000	BANQUE DE MONTRÉAL	1,551 %	28 mai 2026	2 236 327	2 275 505
2 305 000	BANQUE DE MONTRÉAL	5,039 %	29 mai 2028	2 305 000	2 409 232
235 000	BANQUE DE MONTRÉAL	5,625 %	26 mai 2082	235 000	238 093
725 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	2,620 %	2 déc. 2026	720 042	722 622
970 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	3,100 %	2 févr. 2028	969 914	970 049
2 400 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	1,850 %	2 nov. 2026	2 399 841	2 365 656
2 215 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	2,950 %	8 mars 2027	2 213 999	2 208 089
1 740 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	5,500 %	29 déc. 2025	1 740 234	1 761 576
13 363 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	4,250 %	15 mars 2034	13 695 103	14 118 945
9 535 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	2,900 %	15 déc. 2029	9 511 526	9 530 900
1 700 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	3,100 %	15 juin 2028	1 711 379	1 717 510
3 442 000	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	4,360 %	16 juil. 2040	3 405 310	3 503 784
1 625 000	BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2,250 %	7 janv. 2027	1 623 930	1 605 289
1 625 000	BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	4,950 %	29 juin 2027	1 624 007	1 677 666
2 090 000	BANQUE CANADIENNE DE L'OUEST	4,271 %	8 févr. 2027	2 090 000	2 133 033
450 000	GAZODUC DE COASTAL GASLINK	5,606 %	30 mars 2047	481 900	491 810
2 090 000	FÉDÉRATION DES CAISSES	5,279 %	15 mai 2034	2 090 000	2 189 881
270 000	FIRST CAPITAL REALTY INC.	3,604 %	6 mai 2026	272 777	270 629
740 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	0,000 %	16 juil. 2025	739 150	739 127
2 000 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	0,000 %	30 juil. 2025	1 995 621	1 995 600
720 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	0,000 %	27 août 2025	716 948	716 962
215 000	AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU GRAND TORONTO	7,050 %	12 juin 2030	245 956	247 413
1 145 000	GREAT-WEST LIFECO INC.	3,337 %	28 févr. 2028	1 146 542	1 150 095
1 315 000	GREAT-WEST LIFECO INC.	2,981 %	8 juil. 2050	1 292 933	981 385
1 630 000	BANQUE HSBC DU CANADA	1,782 %	20 mai 2026	1 624 036	1 616 373
122 000	HYDRO ONE INC.	6,930 %	1 juin 2032	148 319	143 726
110 000	HYDRO ONE INC.	5,490 %	16 juil. 2040	131 616	119 746
2 235 000	HYDRO QUEBEC	3,550 %	1 sept. 2032	2 231 652	2 242 018
1 685 000	IA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INC.	5,685 %	20 juin 2033	1 685 000	1 781 551
370 000	SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC.	3,440 %	26 janv. 2027	370 281	371 580
590 000	L'ORDRE INDÉPENDANT DES FORESTIERS	2,885 %	15 oct. 2035	590 000	543 030
2 587 000	LABRADOR-ISLAND LINK FDG TR	3,760 %	1 juin 2033	2 442 275	2 625 934
2 178 000	LABRADOR-ISLAND LINK FDG TR	3,860 %	1 déc. 2045	2 196 696	2 027 195
800 000	BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA	1,603 %	6 mai 2026	800 000	791 272
1 935 000	BANQUE MANUVIE DU CANADA	1,536 %	14 sept. 2026	1 928 155	1 904 621
1 690 000	BANQUE MANUVIE DU CANADA	4,546 %	8 mars 2029	1 694 314	1 756 535
1 320 000	BANQUE MANUVIE DU CANADA	3,992 %	22 févr. 2028	1 320 000	1 346 070
130 000	BANQUE MANUVIE DU CANADA	5,059 %	15 déc. 2036	142 405	133 527
1 030 000	MUSKRAT FALLS LABRADOR	3,630 %	1 juin 2029	1 059 867	1 056 056
8 335 000	MUSKRAT FALLS LABRADOR	3,860 %	1 déc. 2048	8 539 578	7 740 646
126 000	NEW YORK LIFE GLOBAL FUNDING	2,000 %	17 avr. 2028	125 882	122 104
1 255 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	5,375 %	1 juil. 2028	892 138	259 069
630 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	1,920 %	1 janv. 2030	605 621	542 197
580 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	0,600 %	1 déc. 2025	532 123	575 853
640 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	0,990 %	1 mars 2026	579 496	632 915
1 235 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	0,840 %	1 avr. 2026	1 118 930	1 217 994
1 540 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	0,840 %	1 juin 2026	1 387 051	1 513 358
940 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	3,500 %	1 mars 2028	831 970	784 928
1 050 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	4,040 %	1 août 2028	948 525	955 469
1 035 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	3,800 %	1 déc. 2028	939 091	935 785
1 000 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	4,100 %	1 juin 2029	953 565	967 050
690 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	3,800 %	1 nov. 2029	672 803	683 845
1 088 456	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	1,140 %	1 mars 2027	1 046 749	1 060 483
255 000	NORTH WEST REDWATER PRT	2,800 %	1 juin 2027	248 815	253 187

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Tableau du portefeuille de placements des subventions gouvernementales

30 juin 2025 (non audité) (suite)

Valeur nominale	Description des titres	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	
2 300 000	ONTARIO HYDRO	0,000 %	11 avr. 2031	1 971 849	1 883 953	
5 795 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	3,450 %	1 déc. 2043	5 860 509	5 100 469	
4 480 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	3,300 %	1 déc. 2046	3 854 795	3 761 990	
8 755 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	3,050 %	1 déc. 2048	7 234 481	6 948 318	
1 280 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	3,100 %	1 juin 2050	1 102 331	1 016 474	
6 160 000	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	2,800 %	18 juin 2048	4 732 828	4 684 249	
1 325 000	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	1,550 %	18 juin 2031	1 141 512	1 205 233	
2 535 000	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	3,550 %	18 juin 2033	2 482 398	2 529 955	
1 275 000	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	4,250 %	18 déc. 2053	1 215 858	1 231 306	
3 360 000	PROVINCE DU MANITOBA	4,650 %	5 mars 2040	3 794 300	3 465 437	
3 655 000	PROVINCE DU MANITOBA	2,850 %	5 sept. 2046	2 786 182	2 813 838	
1 455 000	PROVINCE DU MANITOBA	4,600 %	5 mars 2038	1 474 884	1 510 479	
1 560 000	PROVINCE DE TERRE-NEUVE	4,500 %	17 avr. 2037	1 698 305	1 588 579	
1 990 000	PROVINCE DE TERRE-NEUVE	3,300 %	17 oct. 2046	1 950 891	1 618 666	
2 735 000	PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	4,700 %	1 juin 2041	2 844 676	2 823 395	
2 445 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,600 %	2 juin 2027	2 413 522	2 441 528	
6 060 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,050 %	2 juin 2030	5 728 353	5 780 755	
1 925 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,900 %	2 déc. 2046	1 513 253	1 518 921	
2 185 000	PROVINCE D'ONTARIO	3,650 %	2 juin 2033	2 108 778	2 196 624	
6 180 000	PROVINCE D'ONTARIO	4,150 %	2 juin 2034	6 260 171	6 378 193	
4 165 000	PROVINCE DE QUÉBEC	4,000 %	1 sept. 2035	4 136 907	4 197 779	
10 970 000	PROVINCE DE QUÉBEC	3,500 %	1 déc. 2045	10 363 453	9 573 409	
597 000	PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	3,400 %	3 févr. 2042	610 954	529 927	
3 575 000	PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	5,000 %	5 mars 2037	3 938 474	3 879 268	
2 550 000	PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	4,400 %	2 déc. 2056	2 531 963	2 536 868	
100 000	ROGERS COMMUNICATIONS INC.	5,250 %	15 avr. 2052	99 540	100 692	
320 000	ROGERS COMMUNICATIONS INC.	5,800 %	21 sept. 2030	336 555	347 830	
110 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	1,833 %	31 juil. 2028	109 698	106 377	
1 540 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	4,612 %	13 juil. 2027	1 545 311	1 584 491	
2 501 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	0,535 %	20 janv. 2026	2 501 350	2 730 320	
185 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	2,140 %	3 nov. 2031	184 289	182 562	
1 840 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	5,235 %	2 nov. 2026	1 849 891	1 893 452	
2 505 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	5,096 %	3 avr. 2034	2 505 000	2 611 613	
110 000	FIDUCIE DE CAPITAL BANQUE SCOTIA	5,650 %	31 déc. 2056	126 057	116 697	
3 200 000	FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	2,580 %	10 mai 2032	3 027 901	3 164 832	
765 000	FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	2,060 %	1 oct. 2035	756 190	711 312	
1 390 000	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE	6,400 %	11 déc. 2028	1 487 908	1 516 851	
815 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	4,210 %	1 juin 2027	815 000	830 477	
2 595 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	1,128 %	9 déc. 2025	2 591 034	2 576 705	
400 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	3,600 %	31 oct. 2081	400 000	358 456	
1 220 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	7,232 %	31 déc. 2149	1 220 000	1 278 792	
2 550 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2,667 %	9 sept. 2025	2 540 656	2 548 725	
3 200 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	4,344 %	27 janv. 2026	3 192 587	3 225 728	
2 125 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	4,423 %	31 oct. 2035	2 125 000	2 147 206	
397 000	UNION GAS LIMITED	4,200 %	2 juin 2044	373 372	369 154	
9 816 515	OBLIGATION DU TRÉSOR AMÉRICAIN	1,500 %	15 févr. 2030	8 451 681	8 897 942	
Total des titres à revenu fixe				214 434 998 \$	212 433 703 \$	68,8 %

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Tableau du portefeuille de placements des subventions gouvernementales

30 juin 2025 (non audité) (suite)

Actions/parts	Titres de capitaux propres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	
26 888	ALIMENTATION COUCHE-TARD	1 136 326	1 817 629	
23 039	BANQUE DE MONTRÉAL	2 312 701	3 471 977	
51 038	FINB BMO S&P 500	1 307 246	4 709 785	
23 966	COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA	2 843 849	3 389 991	
33 092	CANADIEN PACIFIQUE KANSAS CITY LIMITÉE	2 015 716	3 570 627	
36 799	CCL INDUSTRIES INC.	2 063 490	2 915 217	
29 129	CGI INC.	2 815 535	4 150 883	
1 039	CONSTELLATION SOFTWARE INC.	1 124 757	5 949 776	
17 259	DESCARTES SYSTEMS GROUP INC.	1 495 939	2 381 742	
27 358	DOLLARAMA INC.	1 068 982	5 249 179	
53 705	EMPIRE COMPANY LTD	1 797 309	3 012 851	
14 972	IA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INC.	1 473 861	2 226 486	
15 863	INTACT CORPORATION FINANCIÈRE	1 938 213	5 000 335	
17 344	LES COMPAGNIES LOBLAW LTÉE	1 514 098	3 883 148	
47 016	METRO INC.	2 576 111	5 008 144	
24 886	BANQUE NATIONALE DU CANADA	1 623 681	3 490 262	
83 315	QUÉBECOR INC. – CAT. B	2 674 651	3 441 743	
25 914	RB GLOBAL INC.	2 157 384	3 576 391	
27 738	RESTAURANT BRANDS	2 310 623	2 497 807	
24 966	BANQUE ROYALE DU CANADA	2 376 447	4 470 412	
17 646	STANTEC INC.	970 868	2 609 490	
101 565	TELUS CORPORATION	2 550 975	2 221 227	
15 514	THOMSON REUTERS CORP	1 187 384	3 937 454	
70 740	GROUPE TMX LIMITÉE	1 344 308	4 047 035	
7 516	TOPICUS COM INC.	603 800	1 262 688	
28 162	INDUSTRIES TOROMONT LTÉE	1 854 662	3 433 793	
3 647	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	240 716	364 919	
16 086	WASTE CONNECTIONS INC.	2 188 619	4 077 801	
	Total des titres de capitaux propres	49 568 251 \$	96 168 792 \$	31,2 %
		264 003 249 \$	308 602 495 \$	100,0 %

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Tableau du portefeuille de placements du fonds complémentaire de bourses 30 juin 2025 (non audité)

Valeur nominale	Description des titres	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	
Titres à revenu fixe						
845 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	2,350 %	15 juin 2027	820 887	840 344	
975 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	1,100 %	15 mars 2031	896 302	874 419	
610 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	1,100 %	15 déc. 2026	581 208	596 830	
605 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	2,450 %	15 déc. 2031	582 447	578 894	
642 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	3,650 %	15 juin 2033	643 252	652 721	
635 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	4,250 %	15 mars 2034	661 236	670 922	
632 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	1,900 %	15 sept. 2026	636 523	626 698	
861 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	2,650 %	15 déc. 2028	838 333	857 608	
75 000	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	4,080 %	16 juil. 2025	75 013	75 051	
632 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	1,500 %	1 juin 2026	633 797	625 775	
251 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	4,000 %	1 juin 2041	274 273	267 521	
304 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	2,750 %	1 déc. 2048	281 792	265 465	
443 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	3,450 %	1 déc. 2043	469 863	389 906	
150 000	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	2,200 %	18 juin 2030	151 454	144 065	
275 000	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	3,550 %	18 juin 2033	269 895	274 453	
371 000	PROVINCE DU MANITOBA	6,300 %	5 mars 2031	436 617	429 083	
415 000	PROVINCE DU MANITOBA	4,050 %	5 sept. 2045	395 646	388 382	
494 000	PROVINCE DU MANITOBA	3,000 %	2 juin 2028	512 327	496 554	
453 000	PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK	4,800 %	26 sept. 2039	548 514	478 574	
334 000	PROVINCE D'ONTARIO	6,500 %	8 mars 2029	375 859	375 727	
648 000	PROVINCE D'ONTARIO	4,700 %	2 juin 2037	722 304	686 180	
995 000	PROVINCE D'ONTARIO	3,500 %	2 juin 2043	1 068 377	887 769	
724 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,600 %	2 juin 2027	738 816	722 972	
585 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,900 %	2 déc. 2046	433 934	461 594	
715 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,550 %	2 déc. 2052	536 677	503 224	
298 000	PROVINCE DE QUÉBEC	6,000 %	1 oct. 2029	320 963	333 599	
474 000	PROVINCE DE QUÉBEC	3,500 %	1 déc. 2045	441 094	413 655	
533 000	PROVINCE DE QUÉBEC	2,750 %	1 sept. 2025	533 989	532 963	
71 000	PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	3,400 %	3 févr. 2042	76 241	63 023	
Total des titres à revenu fixe				14 957 633 \$	14 513 971 \$	100,0 %

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Tableau du portefeuille de placements des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions d'entiercement

30 juin 2025 (non audité)

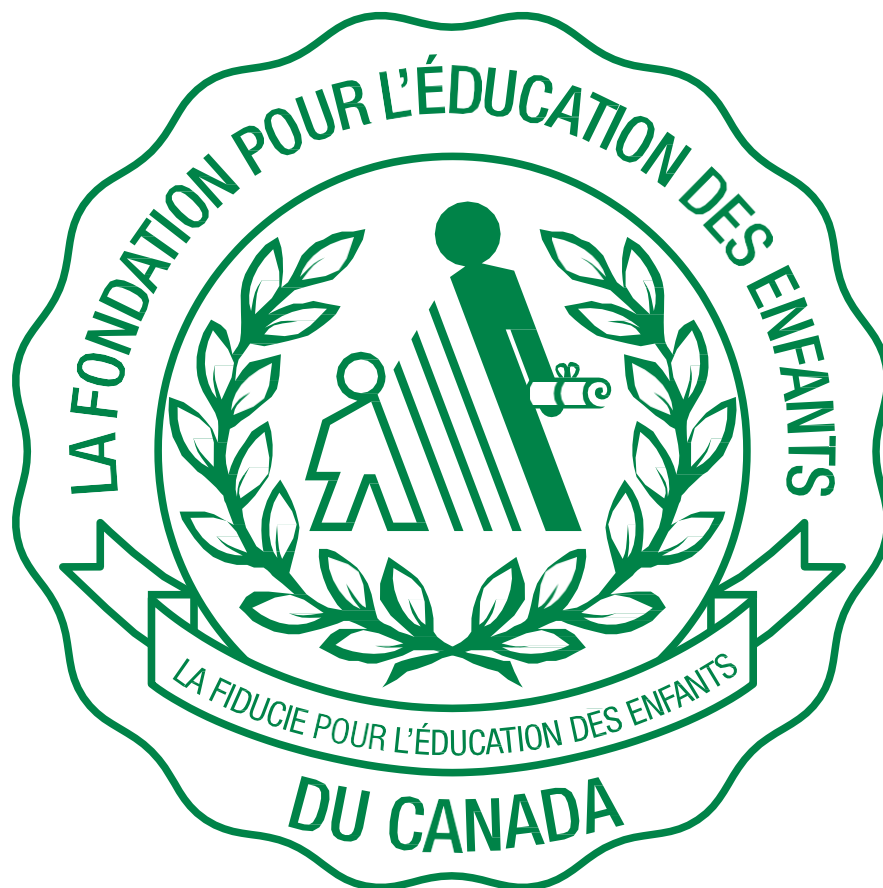
Valeur nominale	Description des titres	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Titres à revenu fixe					
161 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	2,350 %	15 juin 2027	156 358	160 113
165 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	1,100 %	15 mars 2031	154 285	147 979
100 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	1,100 %	15 déc. 2026	95 280	97 841
116 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	2,450 %	15 déc. 2031	111 875	110 995
116 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	3,650 %	15 juin 2033	116 222	117 937
145 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	4,250 %	15 mars 2034	149 972	153 203
128 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	1,900 %	15 sept. 2026	128 580	126 926
164 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	2,650 %	15 déc. 2028	158 251	163 354
15 000	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	4,080 %	16 juil. 2025	15 005	15 010
129 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	1,500 %	1 juin 2026	128 978	127 729
48 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	4,000 %	1 juin 2041	52 450	51 159
58 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	2,750 %	1 déc. 2048	53 763	50 648
81 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	3,450 %	1 déc. 2043	82 719	71 292
30 000	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	2,200 %	18 juin 2030	30 235	28 813
52 000	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	3,550 %	18 juin 2033	51 034	51 897
100 000	PROVINCE DU MANITOBA	6,300 %	5 mars 2031	113 794	115 656
80 000	PROVINCE DU MANITOBA	4,050 %	5 sept. 2045	76 269	74 869
92 000	PROVINCE DU MANITOBA	3,000 %	2 juin 2028	96 576	92 476
85 000	PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK	4,800 %	26 sept. 2039	98 542	89 922
62 000	PROVINCE D'ONTARIO	6,500 %	8 mars 2029	68 044	69 746
125 000	PROVINCE D'ONTARIO	4,700 %	2 juin 2037	137 780	132 365
191 000	PROVINCE D'ONTARIO	3,500 %	2 juin 2043	196 189	170 416
132 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,600 %	2 juin 2027	134 736	131 813
122 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,900 %	2 déc. 2046	91 298	96 264
135 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,550 %	2 déc. 2052	101 331	95 014
82 000	PROVINCE DE QUÉBEC	3,500 %	1 déc. 2045	76 857	71 561
93 000	PROVINCE DE QUÉBEC	2,750 %	1 sept. 2025	93 049	92 993
57 000	PROVINCE DE QUÉBEC	6,000 %	1 oct. 2029	61 392	63 809
18 000	PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	3,400 %	3 févr. 2042	19 352	15 978
Total des titres à revenu fixe				2 850 216 \$	2 787 778 \$

100,0 %

Sommaire des tableaux du portefeuille de placements

30 juin 2025 (non audité)

	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Tableau du portefeuille de placements des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions de bourses	440 078 247	515 988 068
Tableau du portefeuille de placements des subventions gouvernementales	264 003 249	308 602 495
Tableau du portefeuille de placements du fonds complémentaire de bourses	14 957 633	14 513 971
Tableau du portefeuille de placements des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions d'entiercement	2 850 216	2 787 778
	721 889 345 \$	841 892 312 \$



LA FIDUCIE POUR L'ÉDUCATION
DES ENFANTS DU CANADA
Offerte au public par
FONDS D'ÉTUDES POUR LES ENFANTS INC.

Administrée par
LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION
DES ENFANTS DU CANADA

SIÈGE SOCIAL
3221 North Service Rd.
Burlington (Ontario) L7N 3G2

Téléphone : 905.331.8377
Télécopieur : 905.331.9977
Sans frais : 800.246.1203
Courriel : customerservice@cefi.ca
Ou visitez notre site Web interactif au : www.cefi.ca

Réalisez le rêve